

COMMUNIQUE DE PRESSE

19 février 2019

Pose de la première pierre du projet industriel et immobilier des Ateliers Vaugirard, Paris 15°

Aujourd'hui, mardi 19 février 2019, Julien Denormandie, Ministre auprès de la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement, Emmanuel Grégoire, Premier adjoint de la Maire de Paris, Catherine Guillouard, Présidente-Directrice générale du groupe RATP, Marianne Louradour, Directrice régionale Ile-de-France de la Banque des Territoires, et Leïla Djarmouni, Directrice régionale Ile-de-France d'Action Logement Groupe ont posé la première pierre des Ateliers Vaugirard, en présence de Philippe Goujon, Maire du XVe arrondissement.

Mixité urbaine : deux ateliers de maintenance RATP au cœur d'un programme urbain innovant



La restructuration du site des Ateliers Vaugirard, menée par le groupe RATP, est un nouvel exemple d'opération de mixité urbaine d'envergure innovante. Ce projet industriel et immobilier donnera naissance à un nouveau quartier au cœur du XV^e arrondissement de Paris, organisé autour d'une nouvelle rue.

Depuis 1910, le site de Vaugirard accueille l'atelier de maintenance des trains de la ligne 12 du métro. L'arrivée d'un nouveau matériel roulant sur cette ligne, à l'horizon 2026, nécessite la modernisation de l'atelier existant ainsi que la construction d'un atelier de maintenance des équipements (sonorisation, traction/freinage, pilotage automatique, information voyageurs...) et électropneumatiques (groupes moto compresseurs, équipements de freinage...).

Cette restructuration de la parcelle RATP s'accompagne de la construction de 400 logements, tous certifiés « Habitat et Environnement », dont 50% de logements sociaux (dédiés en partie aux agents RATP), d'une halte-garderie, de commerces de bouche, 700 m² consacrés à l'agriculture urbaine et la plus grande toiture végétalisée de Paris avec 15 000 m².







19 février 2019

Développement durable : une architecture garante de la qualité de l'environnement

Pour mener à bien la conception de ce projet ambitieux, le groupe RATP - maître d'ouvrage du projet urbain, des ateliers et des logements sociaux – a confié la coordination architecturale du projet d'ensemble et la maîtrise d'œuvre de l'Atelier de Maintenance des Equipements à l'agence Dominique Lyon Architectes. Le programme de logements sociaux est réalisé par le cabinet suisse d'architectes Christ & Gantenbein.

Le programme de logements privés sera quant à lui conduit par le groupement Emerige-Icade- en partenariat avec les agences d'architectes Hamonic & Masson et Ibos & Vitart.

Tous ont été désignés par le groupe RATP à l'issue de concours ayant pour ambition de développer une architecture exigeante, innovante et contemporaine.



La forte présence de végétalisation en toiture est en cohérence avec la charte « Objectif 100 hectares » de la Ville de Paris, signée par la RATP. L'opération s'inscrit aussi pleinement dans la campagne d'expérimentation du label gouvernemental « Energie-Carbone » en tant que projet pilote.

Enfin, la totalité du projet s'inscrit dans une démarche « Approche environnementale de l'Urbanisme » (AEU2) mise en place par le groupe RATP en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Le groupe RATP, au service de la ville de demain

Ce projet témoigne de la stratégie immobilière développée par le groupe RATP, via ses filiales RATP Real Estate et RATP Habitat, avec une double ambition : moderniser ses sites industriels en développant une politique d'insertion urbaine en garantissant une qualité architecturale et une démarche d'innovation, particulièrement en matière d'éco-conception.

Depuis 25 ans, le groupe RATP mène une démarche volontariste en matière de création de logements, avec près de 4 000 logements, dont 2 000 logements sociaux, créés depuis 1994. Par ailleurs, la RATP propose à ses agents, aux revenus les moins élevés et travaillant en horaires décalés (conducteurs de bus, agents de station...) des logements abordables et proches de leur lieu de travail.

Le projet de restructuration du site des Ateliers Vaugirard joue un rôle essentiel dans la modernisation du réseau de transport parisien, tout en augmentant l'offre de logements dans une logique de concertation et de respect de l'environnement.

Le projet s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord signé en 2014, entre le groupe RATP et la Ville de Paris, prévoyant la création de 2 000 nouveaux logements à Paris d'ici 2024, dont au moins 50% de logements sociaux. Depuis 2014, la RATP a déjà créé plus de 700 logements.















37 000 heures d'insertion à l'emploi prévues sur la 1^e phase des Ateliers Vaugirard

Sur tous les projets immobiliers ou de prolongement de lignes, le groupe RATP mène une politique volontaire pour l'insertion des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles (demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes sans qualification, allocataires de minima sociaux...). Les heures d'insertion prévues dans les marchés permettent à ces personnes de bénéficier d'un contrat de travail, et ainsi, d'acquérir une expérience professionnelle et d'accéder aux soins ou au logement.

Pour le projet des Ateliers Vaugirard, c'est la Fondation Agir Contre Exclusion (FACE Paris) qui assurera la mise en œuvre et le suivi des clauses, en lien étroit avec les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion du territoire parisien.

Calendrier

- Automne 2015 : enquête publique avec avis favorable
- Mi-2016 : début des travaux préparatoires
- Fin 2018 : lancement des travaux de gros œuvre
- Février 2019 : pose de la première pierre
- Fin 2023 : fin de la phase 1 du projet.
 - → Livraison dès 2022 : logements sociaux (lot B), logements privés (lot C), atelier de maintenance des équipements
 - → Livraison 2023 : logements privés (lot A)
- 2027 : fin de la phase 2 du projet. Restructuration de l'atelier de maintenance des trains de la ligne 12 et l'autre partie des logements (lots D et F)







